



**ADOPTÉ À LA
SÉANCE DU
7 MAI 2007**

Procès-verbal de la cinquième séance du comité consultatif aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tenue le 16 avril 2007, à 19h30, au siège social de la Commission scolaire des Patriotes situé au 1740, rue Roberval, à Saint-Bruno.

Présences

Parents :

Nancy Bernard
Chantal Bourdeau
Marie-Claude Dion
Martine Hubert-Meyer
Johanne Lacroix
Marc Langlois
Serge Lanthier
Anne Lecavalier
France Tremblay

Représentant des directions d'établissement :

Richard Sylvain

Représentant du personnel de soutien :

Eric Villeneuve

Représentante du personnel professionnel :

Evelyne Provost

Représentant de la direction générale :

Jean-Louis Tousignant

Absences

Absences :

Parents :

Geneviève Tremblay

Représentante de la communauté :

Catherine Bisson

Représentant du personnel enseignant :

Richard Bisson

Ouverture:
Constatation
du quorum

Constatation du quorum

Formant quorum sous la présidence de madame France Tremblay, la séance est ouverte à 19h30.

Adoption
de l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution
25-2007-04-16

IL EST PROPOSÉ par madame Martine Hubert-Meyer appuyée par madame Marie-Claude Dion d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 février 2007 (annexe 1 – 16-04-2007)
3. Parole au public
4. Parole à la représentante au Comité de parents (Martine Hubert-Meyer) (annexes 2 à 5 – 16-04-2007)

Consultation

5. Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes (annexe 6 – 16-04-2007)
6. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2007-2008 à 2009-2010 (annexe 7 – 16-04-2007)
7. Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2007-2008 (annexe 8 – 16-04-2007)
8. Actes d'établissement des écoles et de centres (annexe 9 – 16-04-2007)
9. A-Organisation des services éducatifs EHDAA 2007-2008 (présentation) (document sera remis sur place)
B-Répartition des services éducatifs (annexes 10 à 16 – 16-04-2007)
10. Parole au public
11. Correspondance
12. Questions diverses
13. Prochaine réunion
14. Levée de la séance.

Invité :
Claude
Sasseville

Procès-verbal

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 février 2007 (annexe 1-16-04-2007)

Résolution
26-2007-04-16

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Bourdeau appuyée par madame Johanne Lacroix que le procès-verbal de la séance du 26 février 2007, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement.

Parole au public

3. Parole au public

Néant.

Parole
à la
représentante
au
Comité
de parents

4. Parole à la représentante au Comité de parents (annexes 2 à 5 - 16-04-2007)

Mme Martine Hubert-Meyer était absente à la rencontre du Comité de parents tenue le 22 mars dernier. Le point à l'ordre du jour concernait la répartition des services éducatifs.

Politique relative au
transport des élèves
pour l'entrée et la
sortie quotidienne
des classes

5. Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes (annexe 6 16-04-2007)

Nous poursuivons cette année le travail de révision de la Politique relative au transport des élèves pour la rentrée et la sortie quotidienne des classes et relative aux services aux dîneurs amorcé par les membres du Conseil au printemps 2006.

Sur la recommandation du Comité stratégique de soutien à la mission éducative, les membres du Conseil des commissaires ont résolu de scinder ladite politique en deux politiques distinctes : une politique traitant spécifiquement du transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes et une autre pour les services aux dîneurs.

Une analyse de la politique révisée touchant le transport des élèves a été effectuée par les membres du Comité SSMÉ (réunion du 20 mars) et par les membres du Conseil des commissaires (séance de travail du 27 mars).

Le Comité CSEHDAA et les autres instances consultatives de la Commission scolaire sont invités à soumettre aux membres de leurs comités respectifs la présente demande de consultation et à transmettre leur avis au Service de l'organisation scolaire au plus tard le 18 mai 2007, à 16h.

Suite à la présentation de monsieur Claude Sasseville, les membres ont convenu de revenir sur ce point à la prochaine rencontre qui aura lieu le 7 mai 2007.

6. **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2007-2008 à 2009-2010 (annexe 7 – 16-04-2007)**
7. **Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2007-2008 (annexe 8 – 16-04-2007)**
8. **Actes d'établissement des écoles et de centres (annexe 9 – 16-04-2007)**

Pour fin de présentation, les points 6-7 et 8 de l'ordre du jour sont traités simultanément.

Comme à chaque année, les membres du Conseil des commissaires sollicitent l'avis des différentes instances consultatives de la Commission scolaire sur certains dossiers dont, entre autres, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et des centres pour l'année suivante et les actes d'établissement des écoles et des centres.

Étant donné que les modifications apportées en décembre 2006 à la Loi sur l'instruction publique par la Loi 32 ont un impact sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ainsi que sur les actes d'établissement, nous avons scindé en trois le document qui existait auparavant à la Commission scolaire des Patriotes.

En conformité avec l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, le Comité de parents doit être consulté annuellement sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles, sur la liste des écoles et des centres ainsi que sur l'acte d'établissement d'une école ou d'un centre visé par une modification pour l'année suivante.

- le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2007-2008 à 2009-2010;
- la liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2007-2008;
- les actes d'établissements visés par une modification pour la prochaine année scolaire :
 - l'école de la Chanterelle : ajout de l'éducation préscolaire;
 - l'école de la Source : ajout de l'éducation préscolaire;
 - le Centre de formation du Richelieu et l'école secondaire De Mortagne : transfert à l'école J.-P.-Labarre du point de service qui est actuellement situé à l'école secondaire De Mortagne.

La date fixée pour le retour des avis est le 18 mai 2007, à 16h.

Résolution
27-2007-04-16

Considérant la présentation de monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire en date du 16 avril 2007;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes désire recevoir un avis du CCSEHDAA;

IL EST PROPOSÉ par madame Martine Hubert-Meyer appuyée par madame Johanne Lacroix d'approuver le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2007-2008 à 2009-2010, la liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2007-2008 et les actes d'établissement des écoles et de centres, tels que présentés aux annexes 7 à 9-16-04-2007.

Adoptée à l'unanimité.

9. Organisation et répartition des services éducatifs (annexes 10 à 16 – 16-04-2007)

Monsieur Jean-Louis Tousignant présente la répartition des services éducatifs pour l'année scolaire 2007-2008 et répond aux questions.

Le Comité CSEHDAA est consulté annuellement sur cette répartition. De plus, nous faisons état de d'autres documents présentés en annexes pour éclairer la recommandation.

**Résolution
28-2007-04-16**

Considérant la présentation de monsieur Jean-Louis Tousignant, directeur adjoint au Service des ressources éducatives en date du 16 avril 2007;

Considérant que les modifications proposées pour une durée de trois ans (jusqu'en 2010) qui apporteront une stabilité aux élèves;

Considérant les commentaires et discussions entre les membres du Comité lors de la rencontre du 16 avril 2007 :

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Bourdeau et appuyé par monsieur Marc Langlois d'approuver la répartition des services éducatifs pour l'année scolaire 2007-2008, telle que présentée aux annexes 10-16-04-2007 à 15-16-04-2007.

Adoptée à l'unanimité.

Parole au public

10. Parole au public

Un parent fait part aux membres qu'elle est satisfaite de voir la présentation de l'organisation des classes jusqu'en 2010. Le parent se demande si pour les classes de formation adaptée il y aura un groupe spécifique pour les élèves dyspraxiques.

M. Jean-Louis Tousignant mentionne que pour l'instant la réponse aux besoins des élèves doit se faire dans le groupe que l'élève fréquente.

Correspondance

11. Correspondance

Néant.

Questions diverses

12. Questions diverses

Néant.

Prochaine réunion **13. Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 7 mai 2007.

Clôture de la séance **14. Clôture de la séance**

Résolution
29-2007-04-16

IL EST PROPOSÉ par madame Martine Hubert-Meyer appuyée par madame Johanne Lacroix de lever la séance. Il est 10h20.

Adopté unanimement.

Signature

Présidente

Responsable